

Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 12 décembre 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; AVIS André ; BARATI-AYMONIER Sorour suppléante de STHAL Rémy ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine ;
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; QUETE Gérard ; STADELMANN Jean-Claude
C.C.V.M :

Etaient excusés :

C.A.G.B : CANAL Jacques ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; RUTKOWSKI Serge ; M STHAL Rémy
C.C.L.L :
C.C.V.M : MORALES Roland

Secrétaire de séance : MAURICE Yves

Procuration de vote :

Mandants : PROST Jean-Paul ; VIGNOT Anne

Mandataires : STADELMANN Jean-Claude ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie

BUDGET PRIMITIF 2018

Rapporteur : Monsieur Jean Marc BOUSSET, Vice-Président

Le Comité syndical a débattu des Orientations Budgétaires 2018 au cours de sa séance du 17 octobre 2017.

La présente proposition de Budget Primitif 2018 repose sur les orientations stratégiques et les projets définis à cette occasion.

L'exercice 2017 n'étant pas clos, les résultats de l'exercice ne seront repris au budget 2018 qu'après le vote du compte administratif 2017, en mars 2018 ; de même, les restes à réaliser (engagements d'investissements non soldés au 31 décembre 2017) seront intégrés au budget via le budget supplémentaire 2018.

Il est rappelé que le SYBERT vote son budget au niveau du chapitre et que la présentation ci-dessous des propositions budgétaires 2018 par activité est une présentation analytique et non réglementaire.

I. PRESENTATION SYNTHETIQUE

Vous trouverez en annexe un tableau présentant, d'une part un rappel du budget 2017 (BP et DMs) et une simulation de CA 2017 et d'autre part, la proposition de BP 2018 par section, dépenses et recettes, par activité et globalement.

Le respect des équilibres par section et globalement est alors vérifié.

II. PRESENTATION PAR COMPETENCE

1. Activité DECHETTERIES (801)

SECTION DE FONCTIONNEMENT EQUILIBREE 5 893 011 €

DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement portent sur l'exploitation des sites (location de bennes, transport et traitement des déchets), sur 16 déchetteries depuis le 1^{er} janvier 2017 et sur leur entretien et fonctionnement courant (maintenance, entretien des espaces verts, des réseaux et des bâtiments).

Les charges à caractère générale sont estimées à 3 692 408 € ; elles tiennent notamment compte des nouveaux marchés de traitement des déchets issus des déchetteries, récemment notifiés et qui seront mis en œuvre au 1^{er} janvier 2018.

Les charges de personnel mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon sur cette activité font l'objet de l'application d'une affectation des agents du service mais également d'une inscription au prorata de certains coûts salariaux, comme celui du poste du Directeur du Pôle Industriel, du service maintenance, des agents d'exécution comptable, des fonctions QSE.

Les charges de personnel de l'activité Déchetteries sont estimées à 882 400 €.

Les frais financiers des emprunts liés à l'activité Déchetteries sont estimés à 31 500 € dont 500 € d'intérêts courus non échus.

La section présente également en dépenses une dotation pour risque et charges au titre d'une garantie apportée à TRI sur la signature de 2 contrats d'emprunts pour des travaux, pour 16 668 € et une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre des dotations aux amortissements pour 540 000 €.

RECETTES

Outre les contributions des membres d'un montant de 22,51 € par habitant, sont inscrites :

- les ventes de matières et les prestations de services pour 406 100 €
- la participation des éco-organismes, comme ECO-MOBILIER et OCAD3E pour 237 000 €
- la location d'un emplacement à ORANGE (7 100 €) et le remboursement de frais d'ECO- DDS (15 000 €)

La section présente également en recettes une opération d'ordre liée à l'amortissement et l'étalement des subventions reçues pour 181 311 €. Cette recette est équilibrée en dépenses d'investissement.

Le financement de l'activité ITM (installation de tri massification) est assuré par l'activité déchetterie au travers l'application virtuelle d'un tarif « tri et traitement des encombrants ITM » en lieu et place d'un tarif « stockage des encombrants » pour les tonnages concernés.

De même, une partie du financement de l'activité incinération est assurée par l'activité déchetterie au travers l'application virtuelle d'un tarif « incinération des encombrants » en lieu et place d'un tarif « stockage des encombrants » pour les tonnages concernés.

Ces virements sont virtuels puisque la comptabilité analytique est interne et sont matérialisés par des virements de section à section.

SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBREE A 2 327 111 €

DEPENSES

En 2018, il est proposé les acquisitions d'immobilisations et les travaux suivants :

- Etude réaménagement Ornans (45K€) et étude AUDAB sur l'implantation de déchetteries pour 8 K€
- Une provision pour des acquisitions foncières et leurs frais annexes pour 200 00 €
- Le réaménagement de Thoraise (85 K€) et de Marchaux (128 K€)
- L'achat de divers panneaux (30 K€), de systèmes de vidéoprotection à Myon (12 K€), d'abris pour pneumatiques (30,4 K€) et des travaux de réfection des toits des bâtiments et bardage (Arc-et-Senans, Epeugney et Thoraise - 42 K€)
- divers matériels courants et équipements : brouettes, diables, vestiaires, réfrigérateurs, fours, pockets de contrôle d'accès, téléphones/fax,...

En fonction des contrats d'emprunt signés à ce jour et affectés à l'activité Déchetteries, le remboursement en capital pour 2018 est estimé à 325 000 €.

RECETTES

Les subventions de l'ADEME au titre des travaux d'aménagement de la déchetterie d'Ornans et de l'étude menée par l'AUDAB sont inscrites au BP 2018 pour 37 100 €.

Le recours prévisionnel à l'emprunt sur l'activité Déchetteries est calculé après prise en compte des dotations aux amortissements et de l'autofinancement.

2. Activité PREVENTION (802)

SECTION DE FONCTIONNEMENT EQUILIBREE A 257 089 €

DEPENSES

Les différents projets de fonctionnement portent sur :

- Les couches lavables : accompagnement de structures collectives à la mise en place de couches lavables, prêt de kits d'essai, formation des professionnels, organisation d'une journée dédiée dans la région Grand-Est, voyage d'étude pour découvrir une entreprise de location-lavage de couches lavables
- Une prestation de gestion-lavage des gobelets réutilisables et fourniture de gobelets à tarif préférentiel
- L'organisation d'un évènementiel et d'une campagne de communication (SERD)
- La planification des interventions spécifiques (actions sur les DEEE, concours de piles dans les écoles...)
- Et des dépenses courantes le fonctionnement du service (achat de brochures, stop pub, matériels pédagogiques, location des bungalows de stockage, maintenance borne vidéo...)

En termes de charges de personnel, le montant proposé comprend une équipe de 4 personnes en année pleine (dont 3 animatrices) et une répartition de charges transversales (prorata des salaires des agents d'exécution comptable, maintenance, QSE,...).

Les charges de personnel de l'activité Prévention sont estimées à 168 000 €.

RECETTES

La contribution prévention est de 1,12 € HT par habitant en 2018 soit une recette de 251 089 €

Il est prévu la perception de subventions de l'éco-organisme ECO-SYSTEME pour la réalisation d'actions de sensibilisation en faveur de la collecte et du recyclage des DEEE et sur l'opération en faveur des couches lavables et une recette de vente de gobelets réutilisables aux associations

SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBREE A 1 137 500 €

DEPENSES

Il est proposé d'acquérir 2 bungalows de stockage des matériels d'animation et des couches lavables. A cet égard, jusqu'à maintenant, l'achat de couches lavables étaient imputé en section de fonctionnement ; cependant, leur caractère durable (au moins 3 ans) permet de l'inscrire en section d'investissement ; dans l'attente de la refonte de la délibération sur les durées d'amortissement des biens, une durée d'amortissement d'un an pour les biens dont la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € sera appliquée sur ces biens.

De plus, il est proposé d'inscrire des crédits d'études de définition de l'outil pédagogique à venir (100 000 €) et une enveloppe de travaux pour 1 000 000 €.

RECETTES

L'équilibre de la section d'investissement de l'activité Prévention est assuré par les dotations aux amortissements (opérations d'ordre) pour 12 000 €.

Le recours prévisionnel à l'emprunt sur l'activité Prévention est calculé après prise en compte des dotations aux amortissements et de l'autofinancement.

3. Activité VALORISATION ENERGETIQUE / INCINERATION (803)

SECTION DE FONCTIONNEMENT EQUILIBREE A 7 720 157 €

DEPENSES

Pour l'élaboration du tarif, les hypothèses suivantes ont été prises (hors TGAP) :

- 47 000 tonnes de déchets, tonnage entrant dépendant des apports des adhérents et des clients,
- la disponibilité des lignes, elle-même dépendante de l'exploitation de l'UVE et des travaux devant être réalisés,
- des investissements réalisés, financés et amortis par le SYBERT,
- le contrat de prestation de service d'exploitation et notamment la révision des prix du marché,
- du coût de reprise de l'énergie (vapeur) et de la matière (métaux),
- l'efficacité des opérations effectuées directement par le SYBERT (supervision, surveillance)

Outre le contrat avec l'exploitant de l'usine d'incinération avec valorisation énergétique, le budget de fonctionnement de l'activité Valorisation Energétique / Incinération comprend :

- des analyses, un suivi environnemental et la poursuite de la mission INDDIGO pour le renouvellement du contrat d'exploitation de l'usine pour un total de 119 000 €,
- le versement de TGAP pour 315 800 €,
- des frais financiers pour 321 000 €.

La section présente également en dépenses une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre des dotations aux amortissements pour 2 250 000 €.

Les charges de personnel de l'activité Incinération sont estimées à 134 200 €.

RECETTES

La contribution proposée pour 2018 est de 118,60 € HT/ tonne soit une baisse de 3,2 % par rapport à 2017, année atypique. Pour rappel : décennale sur ligne de 1976 et changement des ponts roulants.

A ce tarif viendra s'ajouter la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) applicable à toute tonne entrante. Son montant sera fixé par la promulgation de la Loi de Finance votée en décembre 2017 ; il n'est donc pas connu à ce jour. Il était de 6 € HT par tonne en 2017.

En 2018, il est proposé de poursuivre la constitution de la provision pour la déconstruction en 2021 des lignes d'incinération construites dans les années 70, sur la base d'une contribution de 3,16 € HT par habitant.

Une partie du financement de l'activité incinération est assurée par l'activité déchetterie au travers l'application virtuelle d'un tarif « incinération des encombrants » en lieu et place d'un tarif « stockage des encombrants » pour les tonnages concernés.

Ces virements sont virtuels puisque la comptabilité analytique est interne et sont matérialisés par des virements de section à section.

La section présente également en recettes une opération d'ordre liée à l'amortissement et l'étalement des subventions reçues pour 88 647 €. Cette recette est équilibrée en dépenses d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBREE A 2 349 058 €

DEPENSES

Les investissements de la compétence Incinération, comme évoqués dans les Orientations Budgétaires 2018, comprennent :

- le cautionnement auprès de la CDC au titre des ICPE pour 30 100 €,
- le GER – gros entretien renouvellement -, récurrent chaque année, et des pièces nécessaires aux ponts roulants pour 651 151 €,
- la réalisation de vestiaires et l'extension des locaux de l'usine pour 181 160 €

Le remboursement en capital des emprunts liés à l'activité Incinération est estimé à 1 398 000 €.

RECETTES

Le recours prévisionnel à l'emprunt sur l'activité Incinération est calculé après prise en compte des dotations aux amortissements et de l'autofinancement.

4. Activité TRI (804)

SECTION DE FONCTIONNEMENT EQUILIBREE A 3 146 330 €

DEPENSES

D'une valeur un peu inférieure au budget 2017, le fonctionnement de l'activité s'articule autour du fonctionnement du centre de tri principalement, de son entretien.

Les autres dépenses portent sur les frais financiers pour 123 900 €, les charges de personnel et leurs frais connexes (271 200 € et 45 828 €), les indemnités des élus (réparties sur tous les budgets par activité).

Les charges de personnel mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon sur cette activité feront l'objet de l'application des affectations réelles des agents mais également d'une inscription au prorata de certains coûts salariaux, comme celui du poste du Directeur du Pôle Industriel, du service maintenance et du service comptabilité.

La section présente également en dépenses une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre des dotations aux amortissements pour 615 000 €.

RECETTES

La mise en place des extensions de consignes de tri a généré une hausse des tonnages entrant qui a compensé les effets de la perte de population due à la loi Notré. En outre le bonus lié au portage unique du contrat Eco Emballages a été intégré aux recettes globales de l'activité tri. Ainsi, les contributions ont pu être diminuées à 149,70 €/tonne.

Les contributions des membres sont ainsi proposées à hauteur de 2 267 955 €.

La vente de matières et de prestations de service est inscrite pour 667 000 € au BP 2018. L'évolution à la baisse par rapport à 2017 s'explique par la baisse des tonnages de l'ordre de 10%.

La section présente également en recettes une opération d'ordre liée à l'amortissement et l'étalement des subventions reçues pour 21 829 €. Cette recette est équilibrée en dépenses d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBREE A 2 311 129 €

DEPENSES

Les investissements de la compétence TRI concernent des travaux d'optimisation du process de tri pour 200 000 €, ainsi que l'inscription du mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée et les avances sur immobilisations pour la réalisation de l'extension des locaux du centre de tri et de l'usine d'incinération

Le remboursement en capital des emprunts liés à l'activité Tri est estimé à 718 000 €.

La provision obligatoire au titre des installations classées à constituer auprès de la CDC est inscrite au BP 2018 pour 16 000 €.

RECETTES

Le recours prévisionnel à l'emprunt sur l'activité Tri est calculé après prise en compte des dotations aux amortissements et de l'autofinancement.

5. Activité ADMINISTRATION GENERALE (805)

SECTION DE FONCTIONNEMENT EQUILIBREE A 771 689 €

DEPENSES

L'administration générale couvre les frais de fonctionnement du Pôle Administratif et de la Direction Générale du SYBERT, de la communication institutionnelle, du projet ZDZG et les locaux nécessaires à ces activités, mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Le SYBERT cotise et participe à l'ASCOMADE, ATMO, AMORCE et à l'AUDAB pour un total de 14 000 € en 2018.

Les charges de personnel de l'activité Administration Générale comprennent celles des agents du Pôle Administratif (hors quote-part des agents d'exécution comptable affectée à chaque activité), du service Communication, du chargé de mission ZDZG et de la Directrice du SYBERT ; elles sont estimées à 391 400 €.

De plus, le projet ZDZG est inscrit au budget 2018 au titre du coût salarial du chargé de mission et pour des prestations, équilibré par une subvention de 135 000 €.

La section présente également en dépenses une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre des dotations aux amortissements pour 1 000 €.

RECETTES

Outre le financement par subvention du projet ZDZG de 135 000 €, les contributions constituent les recettes de l'administration générale pour 636 689 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBREE A 15 000 €

DEPENSES

Il est proposé d'inscrire une provision pour de petits équipements et renouvellement de mobiliers et matériels informatiques (15 000 €).

Le recours prévisionnel à l'emprunt sur l'activité Administration Générale est calculé après prise en compte des dotations aux amortissements et de l'autofinancement.

6. Activité VALORISATION ORGANIQUE / COMPOSTAGE (807)

SECTION DE FONCTIONNEMENT EQUILIBREE A 451 985 €

DEPENSES

Le fonctionnement de l'activité Compostage en 2018 s'articulera autour de :

- le compostage en pied d'immeuble : accompagnement de 30 nouveaux sites et suivi des 310 sites déjà en fonctionnement (marché public + convention avec l'association Trivial Compost)
- la gestion de 12 chalets de compostage : mise à disposition de 2 agents intérimaires pour l'ensemble des tâches liées à la gestion des biodéchets apportés dans les chalets
- la gestion de la plateforme de compostage accéléré au FJT Les Oiseaux : dernière année de la convention
- l'organisation d'une filière co-compostage des déchets verts et effluents d'élevage : organisation et développement de la filière avec les agriculteurs ; suivi qualité des andains

Les charges de personnel mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon sur cette activité sont estimées à 239 800 € ; elles comprennent les charges des agents directement affectés au service Compostage mais également des quotes-parts des services transversaux (comptabilité, direction de pôle, maintenance, QSE,...).

La section présente également en dépenses une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre des dotations aux amortissements pour 68 000 €.

RECETTES

Les recettes de fonctionnement comprennent :

- la contribution des membres du SYBERT : 1,55 €/habitant (347 489 €)
- la vente de composteurs Individuels : 1 000 composteurs et 20 lombricomposteurs pour 38 000 €
- les subventions de l'ADEME relatives à la gestion de proximité des biodéchets (sur développement du compostage en immeuble et outils de communication)
- les recettes liées à l'accompagnement en pied d'immeuble.

La section présente également en recettes une opération d'ordre liée à l'amortissement et l'étalement des subventions reçues pour 30 496 €. Cette recette est équilibrée en dépenses d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBREE A 42 496 €

DEPENSES

La section porte sur des travaux de rénovation / extension ou déplacement de chalets de compostage pour 12 000 € et une opération d'ordre sur l'amortissement des subventions (30 009 €).

7. Activité ITM (808)

SECTION DE FONCTIONNEMENT EQUILIBREE A 200 000 € (1 021 732 € de dépenses mais – 821 732 € d'autofinancement « négatif »)

DEPENSES

Les crédits 2018 concernent des prestations de services, des frais de fonctionnement et des charges de personnel.

Il est proposé également de tenir compte de divers frais d'entretien et de maintenance du site.

Les charges de personnel de l'activité ITM sont estimées à 390 000 €.

Les frais financiers de l'emprunt affecté à cette activité et lié à la construction de l'ITM sont estimés à 35 100 €.

La section présente également en dépenses une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre des dotations aux amortissements pour 184 000 €.

Le financement de l'activité ITM (installation de tri massification) est assuré par l'activité déchetterie au travers l'application virtuelle d'un tarif « tri et traitement des encombrants ITM » en lieu et place d'un tarif « stockage des encombrants » pour les tonnages concernés.

Ces virements sont virtuels puisque la comptabilité analytique est interne et sont matérialisés par des virements de section à section.

L'autofinancement affiché est donc négatif mais compensé par les autofinancements des autres activités.

SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBREE A 119 500 €

DEPENSES

En 2018, il est proposé d'inscrire :

- la charge en capital de l'emprunt mobilisé en 2015 pour les travaux de construction de l'ITM pour 90 000 €,
- une enveloppe pour du matériel technique pour 29 500 €.

8. Activité Contrat Unique Eco-Emballages (809)

SECTION DE FONCTIONNEMENT EQUILIBREE A 4 000 000 €

Afin de rendre plus lisible le budget du SYBERT, il a été proposé d'identifier les flux en dépenses et recettes liés au Contrat Unique Eco-Emballages - devenu depuis CITEO - en 2017

En recettes, seront enregistrées les subventions reçues de CITEO et les ventes de matières et en dépenses, les reversements aux adhérents du SYBERT.

Dans l'hypothèse d'une conservation par le SYBERT du bonus versé par CITEO mais une réduction de la contribution Tri corrélativement, le budget de la présente activité 809 est proposé en complet équilibre

III. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BP 2018

1. Complément sur les ressources humaines du SYBERT.

Les charges de personnel, toutes activités confondues, sont estimées à 2 477 000 € soit 11,04% de la section de fonctionnement et 8,06 % du budget global.

Elles sont calculées sur la base de l'équipe actuelle à fin 2017 (dont les recrutements en cours et remplacements), complétée par des recrutements temporaires, notamment des compléments de maintenance temporaires et des gardiens de déchetteries temporaires. En novembre 2017, l'équipe est composée 59 agents, soit 49 permanents et 10 temporaires.

Il est rappelé que les agents du SYBERT sont des agents de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. La convention relative à ces ressources a été renouvelée à compter du 1^{er} janvier 2017.

2. Structure de la dette / recours prévisionnel à l'emprunt / trésorerie

- encours au 31 décembre 2017 estimé à 19 770 412,37€ (soit 88,19 € par habitant sur la base 2017 de 224 186 habitants) ;
- charges de la dette au budget 2018 :
 - o en capital : 2 531 000 €,
 - o en intérêts : 526 500 €.

Au 14 novembre 2017, le montant du recours à l'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget 2017, restes à réaliser compris, n'a pas encore été définitivement arrêté ; la charge de la dette sera actualisée, le cas échéant, en cours d'exercice, en fonction de ce montant, de la date de mobilisation et de l'objet de financement.

- o Cependant, le SYBERT a contracté fin 2016, 4 M€, à mobiliser entre début janvier 2017 et fin 2017, pour couvrir notamment les restes à réaliser.

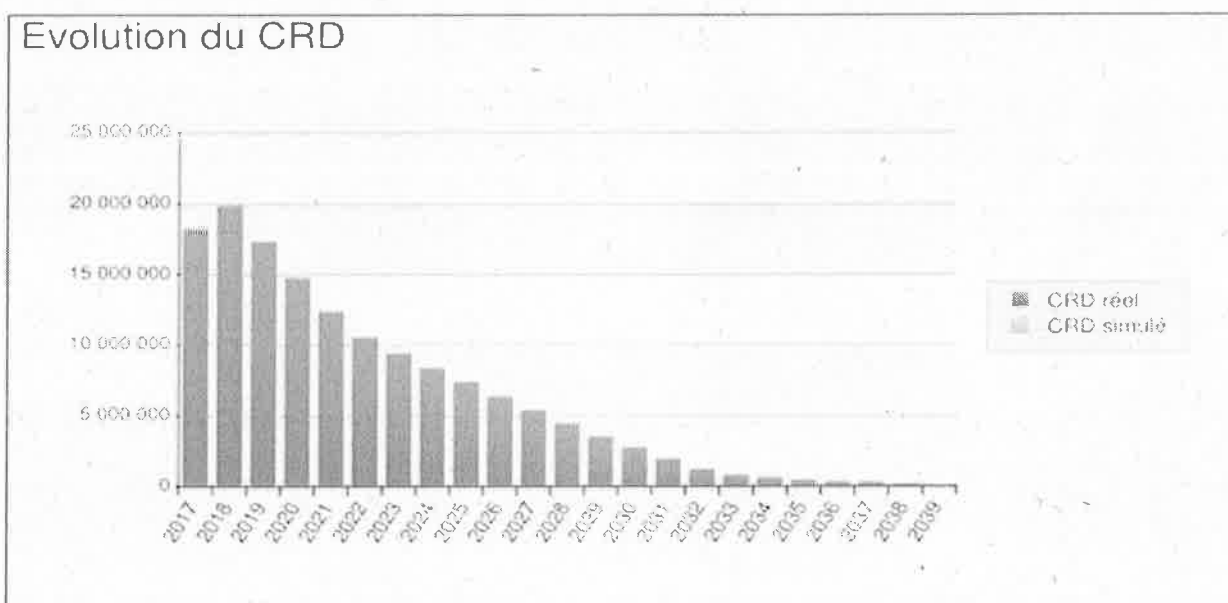
- o En 1^{ère} approche, cette mobilisation de 4 M€ semble suffisante pour assurer le financement des investissements 2017.

- en l'état actuel des contrats signés par le SYBERT (18 lignes), au 14 novembre 2017 :
 - o le taux moyen de la dette est 2,38 %,
 - o la durée de vie résiduelle est 11 ans et 8 mois,
 - o la durée de vie moyenne de 5 ans et 11 mois,
 - o le nombre de swaps est de 2.

Type	Encours	quote-part dans l'encours	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	9 427 226 €	47,68%	3,35%
Fixe à phase	3 800 000 €	19,22%	0,46%
Variable	3 483 186 €	17,62%	1,04%
Change	3 060 000 €	15,48%	3,28%
Ensemble des risques	19 770 412 €	100,00%	2,38%

Prêteur	CRD	% du CRD
SOCIETE GENERALE	5 374 869 €	27,19%
CAISSE D'EPARGNE	4 532 489 €	22,93%
CREDIT FONCIER DE FRANCE	4 286 721 €	21,68%
SFIL CAFFIL	4 182 999 €	21,16%
BANQUE POSTALE	1 393 333 €	7,05%
Ensemble des prêteurs	19 770 412 €	100,00%

Profil d'extinction de la dette au 31 décembre 2017 (estimation)



IV. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES DONNEES FINANCIERES

Conformément à l'article L2313-1 du CGCT, le budget doit présenter en annexe des données synthétiques financières de l'établissement public.

Cette présentation est jointe en annexe de la présente délibération.

V. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES EQUILIBRES BUDGETAIRES AU BP 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chapitre	PROPOSITION DE BUDGET 2018 Rappel budget 2017				
	Budget primitif 2017	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2017	Simulation CA 2017	BP 2018
011 - Charges à caractère général	10 819 951,00	437 422,75	11 257 373,75	11 081 953,45	10 782 627,00
012 - Charges de personnel	2 129 938,00	334 262,00	2 464 200,00	2 464 146,48	2 477 000,00
022 - Dépenses imprévues	47 900,00	-47 900,00	0,00	0,00	0,00
042 - Opérations d'ordre DAP	3 265 428,00	351 587,00	3 617 015,00	3 616 981,35	3 670 000,00
65 - Autres charges de gestion courante (dont subventions)	351 230,00	3 910 805,00	4 262 035,00	4 225 614,54	4 229 200,00
66 - charges financières (intérêts)	523 570,00	-11 470,00	512 100,00	484 786,13	511 500,00
67 - charges exceptionnelles	40 800,00	-23 300,00	17 500,00	5 165,56	30 500,00
68 - provisions	395 211,00	74 313,00	469 524,00	452 855,72	725 096,00
023 - Virement à la SI (autofinancement)	8 307,00	496 734,25	505 041,25	466 662,64	14 338,00
TOTAL SECTION	17 582 335,00	5 522 454,00	23 104 789,00	22 798 165,87	22 440 261,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
RECETTES					
Chapitre	PROPOSITION DE BUDGET 2018 Rappel budget 2017				
	Budget primitif 2017	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2017	Simulation CA 2017	BP 2018
002 - Excédent antérieur reporté	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00	0,00
70 - Produits des services	3 989 989,00	24 746,00	4 014 735,00	4 033 288,43	4 655 388,00
73 - Impôts et taxes	194 110,00	-14 042,00	180 068,00	258 960,00	282 000,00
74 - Participations	13 148 945,00	4 503 732,00	17 652 677,00	17 038 398,79	17 020 590,00
76 - Produits financiers	3 000,00	-1 000,00	2 000,00	0,00	0,00
77 - Produits exceptionnels	2 000,00	230 794,00	232 794,00	445 005,54	160 000,00
042 - Amortissement des subventions	244 291,00	78 224,00	322 515,00	322 513,11	322 283,00
TOTAL SECTION	17 582 335,00	5 522 454,00	23 104 789,00	22 798 165,87	22 440 261,00

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
Chapitre	PROPOSITION DE BUDGET 2018 Rappel budget 2017				
	Budget primitif 2017	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2017	Simulation CA 2017	BP 2018
001 - Solde d'investissement reporté	0,00	977 492,10	977 492,10	977 492,10	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	298 714,58	-71 347,08	227 367,50	228 237,17	54 500,00
204 - Subventions versées	4 900,00	8 100,00	13 000,00	11 200,00	0,00
21 - Immobilisations corporelles	3 374 668,32	1 416 368,25	4 791 036,57	3 209 402,19	2 246 760,00
23 - Immobilisations en cours	1 391 453,06	936 132,94	2 327 586,00	1 372 572,00	3 101 151,00
020 - Dépenses imprévues	50 000,00	-50 000,00	0,00	0,00	0,00
040 - Amortissement des subventions	244 291,00	78 224,00	322 515,00	322 513,11	322 283,00
041 - Opérations patrimoniales	1 201 000,00	-1 096 000,00	105 000,00	104 970,19	0,00
16 - Remboursement des emprunts (capital)	2 165 000,00	230 600,00	2 395 600,00	2 394 568,21	2 531 000,00
27 - Autres charges financières	56 300,00	-10 200,00	46 100,00	45 687,90	46 100,00
TOTAL SECTION	8 786 326,96	2 419 370,21	11 205 697,17	8 666 642,87	8 301 794,00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
RECETTES					
Chapitre	PROPOSITION DE BUDGET 2018 Rappel budget 2017				
	Budget primitif 2017	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2017	Simulation CA 2017	BP 2018
001 - Excédent investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 - Excédent de fonctionnement affecté	0,00	306 425,42	306 425,42	306 425,42	0,00
13 - Subventions à recevoir	1 470 319,00	-317 446,50	1 152 872,50	796 072,76	58 450,00
16 - recours prévisionnel à l'emprunt	4 042 273,00	1 477 070,00	5 519 343,00	4 000 000,00	4 559 006,00
040 - Dotations aux amortissements	3 265 428,00	351 587,00	3 617 015,00	3 616 981,35	3 670 000,00
041 - Opérations patrimoniales		105 000,00	105 000,00	104 970,19	0,00
021 - Virement de la SF (autofinancement)	8 307,00	496 734,25	505 041,25	466 662,64	14 338,00
TOTAL SECTION	8 786 327,00	2 419 370,17	11 205 697,17	9 241 112,36	8 301 794,00

VI. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT (PPIF)

L'actualisation du PPIF, sur la base de celui présentée lors du Débat d'Orientations Budgétaires 2018, est en cours, en intégrant la présente proposition de BP 2018. Il sera présenté dans le cadre de l'étude et du vote du Compte Administratif 2017 et de la présentation du bilan d'activité 2017.

A la majorité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur la proposition de Budget Primitif 2018.

En annexes, sont présentés le BP 2018, par activité, par section et par chapitre et une synthèse permettant de vérifier l'équilibre budgétaire.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à la majorité

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 20 DEC. 2017



Contrôle de légalité